



CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION GITE L'ATTRAPEUR DE REVES ALLOS

Article 1 : Conclusion du Contrat

La réservation devient effective à réception d'un acompte du montant de 30 % du prix global du séjour.

Article 2 : Arrivée et départ

Les chambres sont disponibles à partir de 16 h et doivent être libérées pour 11 h. Exceptionnellement et selon les disponibilités, ces horaires peuvent être décalés.

Article 3 : Occupation du gîte

L'ensemble de la maison est à votre disposition (cuisine, séjour, salon, terrasse). Afin que chacun profite du gîte en toute quiétude, nous nous engageons à maintenir les lieux en parfait état de propreté et comptons sur vous pour y participer.

Dans le gîte, nous vous demandons de porter des chaussures d'intérieures, chaussons ou vos plus belles charentaises !

Article 4 : Séjour Eco-responsable

Soucieuses de l'impact de notre structure sur son territoire, nous avons engagé une démarche de Responsabilité sociale de l'entreprise. Nous vous faisons confiance pour contribuer lors de votre séjour (économies d'énergie, tri des déchets...)

Article 5 : Règlement du solde

Le règlement du solde du séjour s'effectue à votre départ. La taxe de séjour 1 € / jour / pers est en sus.

Article 6 : Equipement

Le tarif comprend le linge de lit, de toilette et de cuisine. Un descriptif précis du matériel est à votre disposition sur demande.

Article 7 : Famille

Une attention particulière est accordée aux familles. Un équipement complet pour bébé est à votre disposition ainsi que des jeux pour enfants. Merci de nous le signaler lors de votre réservation.

Article 8 : Non-Fumeur

L'ensemble de l'Attrapeur de Rêves est strictement non-fumeur.

Article 9 : Animaux

Les animaux ne sont pas admis à l'Attrapeur de Rêves.

Article 10 : Assurances

La SARL Couleurs Saisons est couverte par une multirisque professionnelle. Les résidents doivent posséder une assurance en responsabilité civile pour les dommages à des biens ou des personnes qu'ils pourraient causer lors de leur séjour au gîte.

Article 11 : Annulation par le résident

Le versement d'un acompte vous engage sur les dates et les personnes au regard du contrat de réservation. Les acomptes ne sont pas remboursés. Ils peuvent éventuellement être reportés sur un autre séjour en cas d'annulation de votre part.

Article 12 : Annulation par le loueur

Dans la mesure où, pour un cas de force majeure, Mme Beaudoire devrait annuler la réservation, l'acompte serait intégralement reversé au locataire. Dans ce cas de figure, Mme Beaudoire s'engage à trouver la meilleure solution de substitution pour le locataire.



Magali Beaudoire - Simonin
Rue de la Citadelle, 04270 Allos
Tel : 06.99.20.90.40 / www.attrapeurdereves.com
Siret : 511.969.230